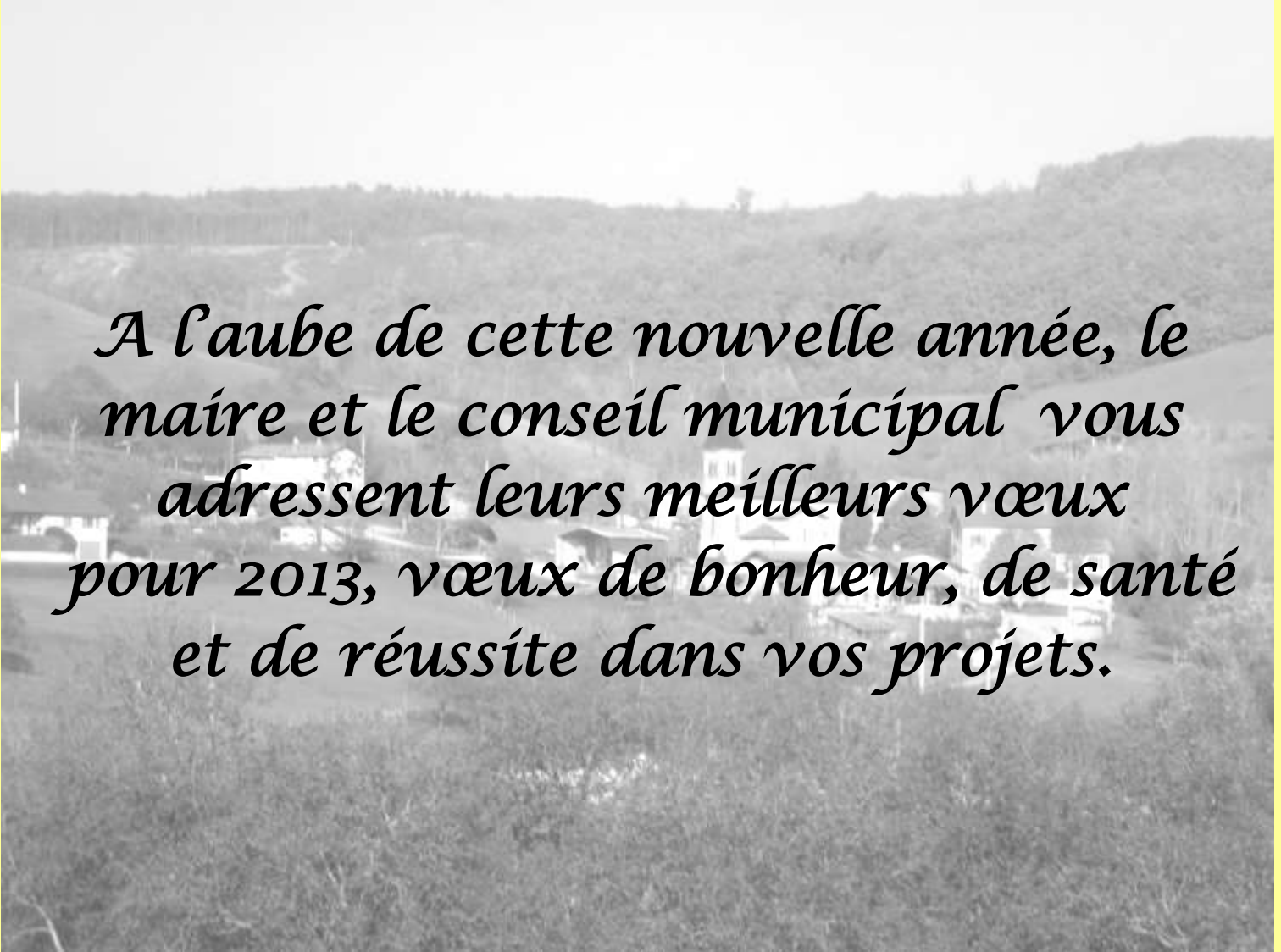


BESSINS



Meilleurs vœux pour l'année 2013



A l'aube de cette nouvelle année, le maire et le conseil municipal vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2013, vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Sommaire

Cérémonie des vœux 2012	Page 1
Inauguration de la mairie	Page 1
Au fil des conseils	Page 2-3
Dépenses et recettes	Page 4
Travaux réalisés en 2012	Page 5
Les fêtes	Pages 6-7
Noël avec nos aînés	Page 8
Regroupement pédagogique : nos écoles	Page 9
Syndicat d'électricité	Page 10
Etat civil 2012	Page 10
Nos déchets	Page 11
Le coin des associations	
Parents d'élèves	Page 12
La Cabotte à Lou Petiot	Page 14
La cantine scolaire	Page 16
La bibliothèque	Page 17
Le centre de soins	Page 18
ADMR	Page 18
Le puits St Ange	Page 19
Pompiers	Page 20
Intercommunalité	
L'Olympide	Page 21
Petite enfance	Page 21
Jeunesse	Page 22
Ludothèque	Page 22
Environnement	Page 22
Rivières	Page 23
Habitat	Page 23
Mission Locale	Page 24
Etat Civil 1912	Page 25
Info pratique mairie	Page 26

VIE COMMUNALE

La cérémonie des vœux

C'est pour une cérémonie toute particulière que les habitants de Bessins se sont déplacés le 15 janvier 2012. En effet, l'occasion était donnée d'apprécier les nouveaux locaux de la mairie dont les travaux venaient juste d'être achevés. La présence du Conseiller Général, André Roux, et de nombreux maires de la région donnait un peu plus de solennité à cette sympathique cérémonie des vœux.



Dans son intervention, le Maire, Aimé LAMBERT, a ainsi rappelé que 2011 a été une année où d'importants travaux ont été réalisés sur la commune et a remercié particulièrement l'Etat, le Conseil Général de l'Isère et la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin pour leur participation dans ce projet de réhabilitation. Aujourd'hui grâce à ces aides, notre commune dispose de locaux adaptés permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Le maire de Bessins a tenu à remercier les maires des communes voisines pour le travail réalisé ensemble dans le cadre du regroupement scolaire : écoles, cantines, garderie et également tous les bénévoles des associations extra-communales qui participent à la vie de notre commune. Cette sympathique cérémonie s'est terminée dans une chaleureuse ambiance autour du verre de l'amitié et d'un copieux repas préparé par notre ami François-Xavier.

L'inauguration de la mairie

Les maires et les élus de toutes les communes du canton de Saint Marcellin, autour d'André Vallini, sénateur et président du conseil Général de l'Isère, André Roux, Conseiller général du canton, Robert Pinet, Président de la communauté de communes du Pays de Saint Marcellin, ont été accueillis par le maire et le conseil municipal de Bessins pour l'inauguration des nouveaux bâtiments communaux.



La visite des lieux a permis aux personnalités d'apprécier la qualité et le fonctionnalité des nouveaux locaux mis à la disposition des habitants.



Dans son intervention, le maire Aimé LAMBERT a tenu à rappeler que les aides apportées par l'Etat, le Conseil Général de l'Isère et la Communauté de Communes ont été déterminantes pour la réalisation de ces travaux et de conclure : « Par votre aide, vous avez témoigné votre attachement à la vie de notre commune qui, comme toutes les autres, participe aussi au dynamisme de nos territoires ruraux. Votre geste de solidarité fait chaud au cœur. A tous, un grand merci »

VIE COMMUNALE

Au fil des conseils.....

12 Février 2012

- *Dénomination des voies communales :*

Officialisation de la dénomination des voies communales.

- *Logement de l'ancienne mairie*

Le conseil municipal a mis en location le logement de l'ancienne mairie pour un montant de 300€/ mois. Une hotte aspirante et une plaque de cuisson ont été installées.

- *Tarif et utilisation de la salle communale*

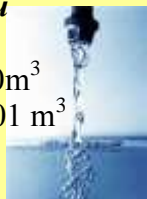


Pour les habitants de Bessins (résidents et anciens résidents uniquement)

Caution : 200€
Participation aux frais du 1er mai au 30 septembre : 50€
Participation aux frais du 1er octobre au 30 avril : 70€
Pour les Associations de Bessins – Gratuit
Une convention est établie avec les utilisateurs de la salle

- *Tarif de la redevance de l'eau*

Forfait 65€
Prix du m³ : 0,61€ jusqu' à 200m³
Prix au m³ : 0,50€ à partir de 201 m³



23 Mars 2012

- *Compte de gestion et compte administratif 2011 Commune*

Dépenses :
Fonctionnement : 79 402,13 €
Investissement : 351 576,49 €

Recettes
Fonctionnement : 176 604,26 €
Investissement : 98 136,36 €

- *Affectation des résultats Commune*

Accepté à l'unanimité

- *Vote des taux communaux 2012*

Inchangés par rapport à 2011

Taxe d'habitation	13,32
Taxe foncière (bâti)	7,38
Taxe foncière (non bâti)	41,94
Taxe professionnelle	19,52

- *Attribution de subventions 2012*

Des subventions ont été votées pour l'ADMR, la Cantine scolaire et Chevrières, l'association Myopathie, la Ligue contre le cancer, les Pompiers de Roybon et le Souvenir français

- *Vote du budget primitif 2012 de la commune :*

Dépenses/Recettes
Fonctionnement : 510 291 €
Investissement : 273 615 €

- *Compte de gestion et compte administratif 2011. Service des eaux*

Dépenses :
Fonctionnement : 17 947,79 €
Investissement : 0,00 €
Recettes
Fonctionnement : 9 753,20 €
Investissement : 18 782,32 €

- *Affectation des résultats Eau*

Accepté à l'unanimité

- *Vote du budget primitif 2012 du service des eaux*

Dépenses/Recettes
Fonctionnement : 23 100 €
Investissement : 84 481 €

- *Travaux de chauffage à l'église*

L'entreprise DELESTRE a été retenue pour ce projet pour un montant des travaux d'environ 13 500 € HT.

VIE COMMUNALE

Au fil des conseils.....

15 juin 2012

- Adhésion du SIE des Contreforts des Chambarans au Syndicat d'Electricité du Département de l'Isère (SEDI) au 1^{er} juillet 2012.

- Remplacement du moteur de tintement de la petite cloche de l'église.



L'entreprise Bodet a été retenue pour réaliser ce projet pour un montant des travaux de 1 622,97€ TTC.

Délibération portant sur l'autorisation de remboursement de frais France-télécom.

Accepté à l'unanimité

Moratoire sur la prospection de « gaz et huile de schiste » sur la commune de Montfalcon.

Accepté à l'unanimité

14 septembre 2012

Demande de subvention pour des travaux sur la voirie communale n°3

Coût prévisionnel des travaux : 15 564 € HT

14 décembre 2012

Attribution d'un lot de bois



A Mr Bernard RIMET-MEILLE pour un montant : 250 €

Bail de chasse :

La commune n'ayant pas demandé à l'ACCA le montant annuel de sa location, elle propose de régulariser la situation et de le demander sur les 5 dernières années. A compter de 2013, la somme de 7,62€ sera demandée annuellement.

Convention au titre du reversement de la dotation de la compensation à la suite de la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) par la communauté de communes du Pays de St Marcellin.

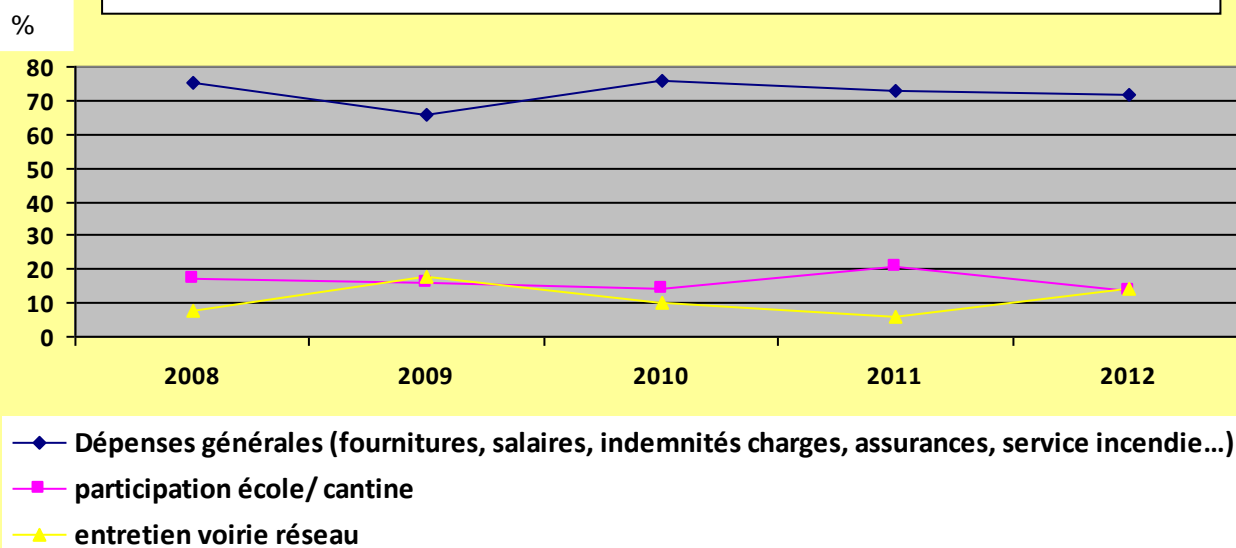
VIE COMMUNALE

Aperçu des dépenses et recettes prévues au budget communal 2012

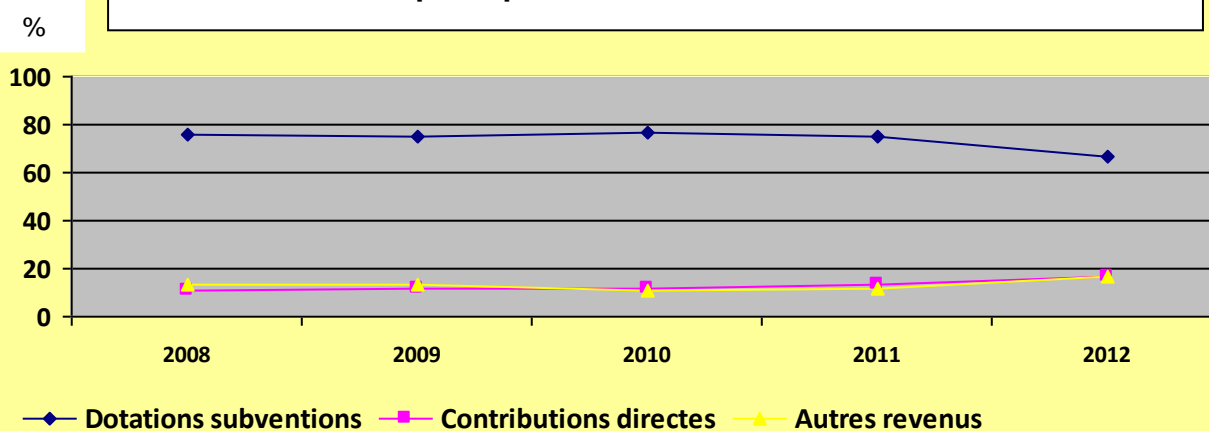
Le budget 2012 a été établi, comme les budgets précédents, sans augmenter les taux de la taxe d'habitation ainsi que ceux de la taxe foncière. Cette volonté de ne pas alourdir la pression fiscale des ménages s'opère dans un contexte où les dotations attribuées aux communes diminuent fortement.

<u>Les dépenses prévues en 2012</u>	<u>Les recettes prévues en 2012</u>
Fonctionnement : 122 517€ Investissement : 151 750€	Fonctionnement : 122 517€ Investissement : 215 864 €

Evolution des principales dépenses de fonctionnement en % :



Evolution des principales recettes de fonctionnement en % :



VIE COMMUNALE

Les travaux réalisés en 2012

Entretien voirie : 11 602€



Travaux bâtiments communaux 17 602€



Réfection d'une cloche de l'église



VIE COMMUNALE

Fête d'été 24 juin 2012

Ce traditionnel rendez-vous de la fête d'été a été encore une réussite, de nombreux Bessinois ont passé une agréable journée ensoleillée



La randonnée matinale accueille toujours plus de marcheurs, histoire de prendre l'air en famille et de découvrir de nouveaux sentiers de randonnées dans les Chambarans



Après avoir apprécié les spécialités maison et les quelques produits du terroir bien typés (baco, petafine, poire), la journée s'est poursuivie dans la douceur des discussions pour les uns, la sieste pour les autres, tandis que les enfants s'adonnaient aux jeux organisés par Francis.



A midi, l'apéritif tant attendu par les marcheurs annonce l'ambiance chaleureuse de la journée où autour du verre de l'amitié s'échangent de très nombreux « à ta santé » !



Une journée de détente très appréciée qui demande à être renouvelée et c'est tout naturellement que la prochaine fête d'été a été fixée
au dimanche 30 juin 2013

VIE COMMUNALE

11 novembre 2012



Cérémonie au monument aux morts



Inauguration de la crèche provençale de Bessins le 8 décembre 2012

La neige du matin n'a pas arrêté le pèlerin. Malgré le froid, la neige, le verglas, les visiteurs sont venus découvrir la version 2012 : quelques nouveaux venus parmi les santons (environ 150) en marche qui se fraient un passage vers l'étable, sur les "bancaous" provençaux de calcaire.



La chorale de la paroisse du Sud Grésivaudan, dirigée par leur maître André



Petit, a empli l'église de chants mélodieux et a osé entonner "la gamba mi fa mau" avec beaucoup de

succès, lors de la messe célébrée par le Père Richard Arciszewski.

Surprise de tous , car cette année, a été installé un chauffage dans la petite église de Bessins.



On a aussi sorti une boîte à musique pour enchanter les enfants et

installé une vidéo explicative sur la crèche de Noël... à voir absolument en se promenant selon les heures d'ouverture signalées...

Illumination du village de Bessins le 8 décembre 2012



Noël avec nos aînés 22 décembre 2012

Comme chaque année, nos aînés ont reçu leur colis de Noël composé de produits du terroir et de nombreuses friandises.



14 colis ont été distribués par les conseillers municipaux au cours d'une visite à domicile ou apportés dans les maisons de retraite.

Prendre le temps d'échanger quelques nouvelles, renouer le dialogue avec des personnes qui ont participé à la vie de notre commune, apporter un peu de réconfort aux personnes fatiguées, sont autant de témoignages de reconnaissance et d'affection pour nos aînés.

Préparation et visite du Père Noël.

C'est pour rendre la visite du Père Noël encore plus agréable que nos jeunes enfants ont, pendant deux après-midi, réalisé de beaux dessins pour embellir la salle communale



et décorer le sapin.



Une délicate attention qu'a appréciée le Père Noël et qui l'a incité à être encore plus généreux cette année.



VIE COMMUNALE

Nos écoles du regroupement pédagogique

Année scolaire 2012 : **150 élèves** dont 10 petits Bessinois.
Participation des communes : pour le fonctionnement des écoles, de la cantine scolaire et la garderie (entretien, fournitures, personnel) **175 000€**. Notre part communale est de 14 174€.

L'école de St Appolinard
accueille 25 élèves en CE1 et en CE2
Enseignants : Marie-Pierre Cohet
Isabelle Robert



L'école maternelle de Chevrières
accueille 53 élèves en PS, en MS et en GS
Enseignants : Marie Florence Bith
Sandrine Busi
Patricia Véhier
Philippe Ciavérini



L'Ecole élémentaire de Chevrières
accueille 48 élèves en CE2, CM1 et CM2
Enseignants : Laurie Martin
Marie-Noëlle Matuszczak
Jean-Michel Revol

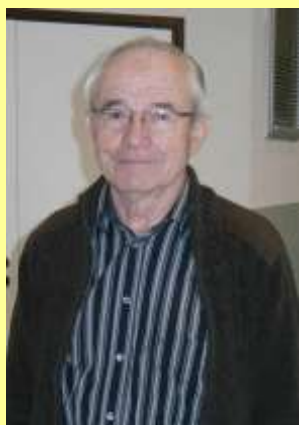


L'école de Murinais
accueille 24 élèves en GS et en CP
Enseignants : Sandra Hot
Lise Léger



Syndicat d'électricité des communes de Bessins, Chevrières, Murinais, Varacieux et St Appolinard.

Une page vient de se terminer pour notre Syndicat d'électricité qui, à la suite d'une nouvelle réglementation, a adhéré au Syndicat départemental (SEDI) en juillet 2012. Lors d'une séance de travail à Murinais, le Président départemental, Bertrand Lachat, ainsi que les maires ont remercié



chaleureusement René JOURDAN pour le travail accompli pendant de nombreuses années au sein du syndicat qui a permis d'améliorer et de renforcer notre réseau d'électricité. Un travail qu'il va poursuivre au

syndicat départemental avec les élus des communes

Urbanisme

- 2 demandes préalables ont été déposées pour des travaux sur une grange et un garage.

Déneigement

Chaque année, le déneigement est assuré par la commune, **seulement pour les voies communales.**

Du sel est à votre disposition à la mairie aux heures d'ouverture.

Bienvenue aux nouveaux arrivants



Vanessa Duminy et de Mickaël Gilliot
500 Allée du puits st ange

Dominique et Manuel De Almeida
145 C Route du Village

Etat civil

Carnet Bleu

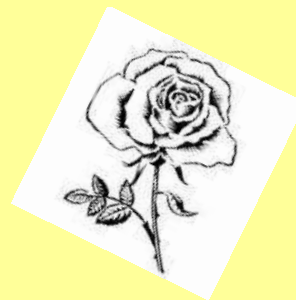
Bienvenue à Marc



Né le 25 juin 2012 au foyer de Vanessa Duminy et de Mickaël Gilliot. Félicitations aux parents.

Décès

Le 08/02/2012, nous a quittés
Suzanne Marthe Léontine Jarniat épouse Pellerin



VIE COMMUNALE

Bien trier nos déchets

En respectant les consignes de tri, on permet de recycler les déchets de chaque bac (jaune, vert et bleu),
un geste qui permet aussi de réduire notre facture, car un conteneur qui ne peut être recyclé à la suite d'un mauvais tri coûte cher au contribuable (85€ la tonne).

<p>Déposez vos emballages</p>  <p>Bouteilles et flacons en plastique Boîtes métalliques Cartons Briques alimentaires</p>		<p><i>A mettre dans la poubelle des déchets ménagers ou déchetterie</i></p> <p>Sacs en plastique, Suremballages, Sacs et films en plastique Pots de produits laitiers Barquettes polystyrène Emballages alimentaires</p>
<p>Déposez vos emballages en verre</p>  <p>Bouteilles Pots et bocaux</p>		<p>Ampoules électriques et à halogène Vaisselle, faïence, porcelaine Casseroles, vitrocéram Pots de fleurs</p>
<p>Déposez vos papiers</p>  <p>Journaux Papiers d'imprimantes et de photocopieurs Magazines Prospectus Catalogues et annuaires</p>		<p>Papier Kraft Sacs en plastique Films en plastique</p>

Utilisons bien le molok

Les déchets ménagers doivent être déposés dans les moloks à l'aide d'un badge.
En 2013, la facturation annuelle, qui ne tiendra pas compte du nombre de sacs déposés, sera la suivante :

115€ par foyer + 27,50€ par personne

Gardons notre point propre



Il n'est pas acceptable de trouver ce coin dit « propre » comme cela. Les personnes ayant déposé ces déchets se reconnaîtront...

Rappel : juste à côté se trouve l'abri pour les enfants prenant le car du ramassage scolaire

LE COIN DE NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

BESSINS – CHEVRIERES – MURINAIS – SAINT APPOLINARD

Une belle fin d'année 2012 !

Selon la tradition, c'est la fête de l'école qui a marqué la fin de l'année scolaire 2011-2012. Elle s'est déroulée vendredi 29 juin dernier à Chevrières après la sortie de l'école.

Le 1^{er} RDV était donné au clos des tilleuls



Un peu à l'écart de la buvette pâtisseries et confiseries attendaient les gourmands ...



pâtisseries toujours très appréciées

La pêche à la ligne a encore fait de nombreux heureux ...



Et les jeux en bois ont, une fois de plus, rassemblé petits et grands pour de belles parties de jeux dans la bonne humeur.



C'est vers 18 heures que les enfants ont retrouvé leurs enseignants à

la Chevriéroise pour présenter à leurs parents, venus nombreux, un spectacle musical longuement préparé en classe.



Les moyens-Grands

Félicitations à tous, comme chaque année, vos parents se sont régalés !



les CE2- CM1

Et après le spectacle, l'association a proposé aux familles un petit repas convivial à prendre au clos des tilleuls avec une petite animation musicale pour parfaire l'ambiance festive.

Pendant la soirée, les plus chanceux ont pu retirer les lots gagnés à la tombola. L'association remercie les familles pour leur participation active à la vente des billets et remercie de tout cœur les artisans du regroupement qui ont généreusement participé à sa dotation ...

Grand merci à Philippe TOURNIER, à la carrosserie GONTIER, à Raymond HUGONIN, à la SARL GIBNOIX, à Samuel BAZZOLI, à la miellerie du Burdy, au café CHEVALLIER, à la SARL Toutenvert, à l'Auberge des Saveurs, à la fromagerie le Murinois, à Bernard ODOIT, à Roland BRECHON et à Elisabeth CHAMPLOVIER. Merci à Henri PAIN de Saint-Appolinard pour le don de beaux objets en bois.

L'école est finie mais l'association se démène encore, aux côtés des membres de la cantine et de la garderie, pour la buvette du rallye...

LE COIN DE NOS ASSOCIATIONS

Pour cette nouvelle édition du Rallye de St-Marcellin, la météo était au beau fixe ...



Merci à tous les bénévoles venus prêter main forte au snack et à la buvette, du vendredi soir au samedi soir, sans oublier toutes les personnes qui ont participé au montage du chapiteau et aux préparatifs de cette manifestation.

N'oublions pas que la recette de ce week-end, devenu traditionnel, constitue un apport financier essentiel pour l'association.

En 2011-2012 l'association a financé

...



- La sortie au «verger conservatoire» de Beauvoir en Royans.
- Le spectacle de magie : « Voyageurs égarés » au diapason pour les CM1-CM2
- La semaine du goût pour les élèves de Saint-Appolinard.
- Du théâtre pour les maternelles (Balade en Afrique) et pour les CP (La courte échelle).
- Séraphin et ses amis africains pour les enfants de maternelle et de CP.

- Le goûter de Noël pour tous les enfants du regroupement.

- Les activités cuisine pour les élèves de CP de Murinais.



Les sorties « neige » pour les CE1-CE2 de Saint-Appolinard mais aussi pour

les enfants de maternelle.

- La sortie au Planétarium de Vaulx-En-Velin et au château de l'Arthaudière pour les CE2-CM1-CM2.

- La visite des grottes Choranche pour les CE1-CE2.

- La sortie au collège de Chatte pour les CM2.

- Le voyage à la Confrérie des Sots et des Badins au château de MONTROTTIER pour les CP.

- Les intervenants extérieurs pour les élèves de maternelle (Fais voir le son, JN PION).

Les Olympiades pour tous.



Un merci particulier ...

Les membres du bureau de l'association des parents d'élèves tiennent à remercier particulièrement les nouveaux mariés de la commune de Murinais :

Nathalie DURAND et Jean Paul ONAVE,

Julie VIALLET et Damien CHAIZE

A l'occasion de leurs noces au village de Murinais, ils ont fait don de leur quête à l'association pour les enfants du regroupement. A leur tour, les membres du bureau les félicitent et leur souhaitent tous leurs vœux de bonheur.

Depuis l'assemblée générale de l'association...

L'assemblée générale s'est déroulée le 28 septembre. Au cours de cette assemblée, le bureau a été renouvelé. Il se compose aujourd'hui comme suit :

Présidente : Géraldine CHOLET
Vice-Présidente (Bessins) : Karine PELERIN
Vice-Président (Chevrières) : Bruno MESTRE
Vice-Présidente (Murinais) : Audrey DOLIN
Vice-Présidente (Saint-Appolinard) : Anaïs GOTTI
Trésorière : Danielle SIMIEN
Vice-trésorière : Cristelle RIMET-MEILLE
Secrétaire : Ludivine FOSSE
Vice-secrétaire : Cristelle CAVALLI

Membres actifs : Magali Bicaïs, Eglantine Cholet, Nadine Corrao, Christelle Fodor, Philippe Gavin, Claudine Joubert, Josette Rimet-Meille, Valérie Thomas

L'association des parents d'élèves souhaite à tous les enfants et à leur famille une bonne fin d'année 2012.



La cabotte a lou petiot

Garderie Périscolaire

Située à l'Ecole Maternelle de Chevrières
Ouvverte à tous les enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique :

Bessins / Chevrières / Murinais / St-Appolinard

Horaires d'ouverture : 7h30-8h30
16h00-19h00

Tél : 06.47.76.71.20

lacabotte.chevriers@laposte.net



Juin 2012 : Spectacle de fin d'année !

C'est une chanson créée par les enfants (paroles et musique) que Marie, Josette et Eric ont choisie de présenter cette année à l'occasion de la fête de l'école ce 29 juin.



Sur le thème de la nature et de ses

découvertes, le petit

monde de la

garderie a pu

interpréter sa

création,

accompagné à

l'accordéon par

Marie, à la guitare

par Marius, et à la

caisse claire par

Eric.

Bravo à tous pour ce beau moment musical



Les effectifs ... !!!

Ils sont toujours en augmentation.

LE COIN DE NOS ASSOCIATIONS

Nous remercions les élus et les enseignantes de l'école maternelle pour la mise à disposition de la salle de motricité les jours de grande affluence, ce qui a permis de pouvoir répondre favorablement à toutes les demandes d'accueil de cette année.

Afin de permettre une meilleure préparation de la prochaine rentrée, merci aux parents de bien vouloir adresser au plus vite leur dossier de demande d'inscription.

Les Locaux et les horaires !



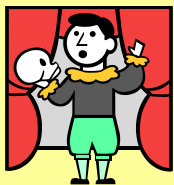
C'est toujours dans l'enceinte de l'ancienne école maternelle que La Cabotte à Lou Petiot accueille chaque jour les enfants inscrits.

Les portes s'ouvrent le matin à 7h30. Les enfants sont ensuite accompagnés à l'école ou au car. A 16h00, les animatrices se chargent de rassembler les enfants et l'accueil se poursuit jusqu'à 19h00



Les activités ...

En 2012 du théâtre avec Zouille!



Cette année, tous les jeudis de 17h30 à 18h30 pendant 10 semaines, les enfants volontaires ont fait connaissance avec Zouille, venue animer ses

« ateliers théâtre » dans la salle de motricité.

Création, diction, positionnement dans l'espace, canalisation de l'énergie, respiration, ont été abordés lors des ateliers... et à l'issue de ces séances les enfants ont pu préparer et présenter à leurs parents un très beau spectacle.

Pour cette année, une reconduction de l'intervention de la ludothèque est souhaitée et d'autres projets verront le jour en cours d'année

Pour contacter la garderie...



Le téléphone...

Pour toute demande contacter Marie ou Josette (pendant l'absence de Gaëlle) sur le portable de la garderie :

06-47-76-71-20.

En dehors des heures d'ouverture de la garderie, vous pourrez laisser un message sur le répondeur. Ces derniers seront lus dès l'ouverture de la garderie. Nous vous prions également de ne pas demander à Josette de vous rappeler mais plutôt de la rappeler vous-mêmes pendant ses heures de présence si une conversation avec elle s'avère nécessaire

Le courrier ...

La boîte aux lettres de la garderie à l'entrée de l'école maternelle est à votre disposition.



La boîte mail ...



Notre adresse électronique n'a finalement pas pu être utilisée comme nous le souhaitions, la ligne ADSL ayant été

interrompue.

Si vous disposez d'internet, nous vous prions cependant de bien vouloir prendre contact avec cette adresse :

lacabotte.chevrières@laposte.net en

précisant votre nom et celui de vos enfants gardés. Ceci permettra de saisir votre adresse sans erreur et de vous faire parvenir dès que ce sera possible toute information utile.

L'Assemblée Générale...



Elle s'est déroulée le 23 octobre dans les locaux de la garderie.

A l'issue de cette assemblée, le bureau a été renouvelé. Il est désormais composé comme suit :

Présidente : Evelyne Tournier

Vice-présidente : Christelle Fodor

Trésorier : Loïc Frémont

Vice-trésorière : Véronique Deroux

Secrétaire : Sonia Joly

Vice-secrétaire : Elisabeth Champlovier

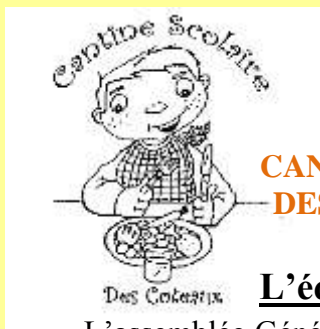
Un grand merci à tous les parents et élus présents.

Nos remerciements...



Merci encore à tous les bénévoles qui sont venus aider en cas de sureffectif...

Toute l'équipe de la Cabotte à Lou Petiot vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour l'année 2013!



**CANTINE SCOLAIRE
DES COTEAUX**

L'équipe de la cantine

L'assemblée Générale ordinaire de la cantine a eu lieu le 19 juin 2012. A l'ordre du jour, la démission d'Anne Leman, présidente de la cantine, et l'élection des nouveaux membres. Cette réunion a mobilisé de nombreuses familles et nous les remercions pour l'intérêt qu'elles ont porté à l'avenir de cette association.

Le bureau:

Président : Didier Devise

Vice-Président : Christelle Fodor

Secrétaire : Emilie Muntz

Vice-secrétaire : Laure Gaillard

Trésorière : Julie Chaize

Vice-trésorière : Sylvie Buisson

Membres actifs : Emmanuelle Rigoudy,
Nadège Marin, Elisabeth Champlovier.

Les salariés

Chevrières :

- Valerie Guetat
- Eliane Gerbe
- Louisa Allalou
- Philippe Guitierrez
- Claudette Gouy

Sans oublier Gaëlle Giroud à qui nous souhaitons un bon rétablissement et un retour en pleine forme.

Murinais :

- Rose CATALDO

Saint Appolinard :

- Christian Uzel

Le Fonctionnement

Parmi les principaux changements de cette année : paiement des repas à l'avance.

Trop d'énergie déployée durant l'été pour recouvrer les impayées nous ont contraints à changer de méthode. Toute inscription sans chèque correspondant sera refusée.

Pour les enfants qui fréquentent la cantine de façon régulière (1,2,3 ou 4 jours par semaine, de manière identique chaque semaine), **le mois à payer est au 25 du mois précédent** (Exemple : le mois de novembre est à payer avant le 25 octobre).

Pour les irréguliers, lorsque les parents retournent le planning par mail, le chèque correspondant doit être déposé dans une des boîtes aux lettres de la cantine pour que l'inscription soit prise en compte.

Manifestations et projets

Passé...

La buvette du rallye, co-organisée par la cantine et l'APE, a été une réussite, comme chaque année. Les bénéfices de ce week-end ont été partagés entre les 3 associations du RPI. D'un commun accord, l'APE (Association des Parents d'Elèves) récolte 50% des bénéfices et la garderie et la cantine 25% chacune.

LE COIN DE NOS ASSOCIATIONS

Et à venir...

Après son élection, le nouveau bureau s'est réuni le 2 juillet en présence des élus du RPI pour discuter des projets mis en place.

1/ Sur proposition du président et après accord des maires, il a été décidé qu'un salarié « référent » serait nommé sur chaque



site et formé **aux gestes de premier secours**. Cette formation est intervenue en octobre 2012 et permet d'intervenir en cas de nécessité.

2/ Parmi les projets les plus importants, le bureau a travaillé pendant l'été au démarrage **de l'outil de gestion**. Ce projet, porté au niveau intercommunal, est déjà utilisé chez certains de nos voisins. Pour nous la mise en place effective est prévue après les vacances de la Toussaint. Il permettra à chaque famille, munie d'un identifiant et d'un mot de passe, de se connecter à un portail pour réserver ou annuler des repas et éventuellement payer en ligne. Cet outil facilitera considérablement la charge de travail du bureau et garantira plus de souplesse aux familles.

Une réunion de présentation et de démonstration est prévue prochainement.

3/ Comme chaque année, la traditionnelle



vente de pognes, St Genix et pains d'épices, en porte à porte, a eu lieu en novembre 2012

4/ Le repas de Noël, qui regroupera tous les enfants sur le site de Chevrières, a eu lieu le vendredi 21 décembre 2012.

Carnet Bleu

Laure Gaillard, notre présidente, a donné naissance lundi 3 septembre à un petit garçon. Félicitations aux heureux parents et bienvenue à Albin.

Remerciement

Le bureau de la cantine remercie les familles qui s'investissent chaque année pour aider à la vente des pognes et au service du repas de Noël. Nous espérons les voir encore nombreuses cette année donner de leur temps.

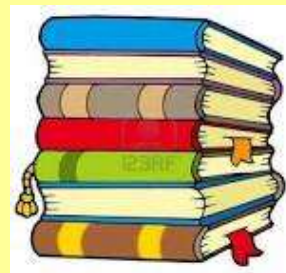
Merci également aux élus des 4 communes, toujours à l'écoute de nos besoins, remarques et problèmes. Sans cette précieuse collaboration, l'avenir de notre association serait bien compromis....

Contact

Tel avec répondeur : 04 76 64 37 92

Mail : cantinescolairesdescoteaux@orange.fr

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE



La bibliothèque intercommunale située à Chevrières est ouverte le :

Lundi de 18 heures à 19 heures 30

Jeudi de 16 heures à 19 heures 30

De nouveaux documents, romans, BD etc. sont à votre disposition gratuitement.

N'hésitez pas à venir, nos bénévoles vous accueilleront et vous guideront dans vos choix.

Tel : 04 76 38 15 54

Mail : bibliointer.chevrieres@orange.fr

CENTRE DE SOINS DE CHATTE

Le personnel à l'honneur



C'est en présence de nombreux élus qu'ont été remises 4 médailles d'agent au personnel du centre de soins.

Une reconnaissance bien méritée pour ces infirmières qui inlassablement sillonnent chaque jour les routes de nos communes pour apporter soins et réconfort à de nombreux malades. Félicitations aux nouvelles retraitées.



de votre liberté, de votre mode de vie, de votre vie privée) avec un suivi des prestations.

Avec 40 salariées recevant une formation adaptée à leur fonction chaque année.

Avec des bénévoles responsables qui gèrent l'ensemble des services.

Il manque toujours des bénévoles dans notre association. Chacun peut apporter un peu de son temps... se rendre disponible selon ses choix... rendre visite aux personnes, les écouter, les aider, leur proposer les services de l'association, etc...



L'approche humaine est primordiale. N'hésitez pas à contacter le bureau de l'ADMR, où les bénévoles ou salariés peuvent répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas non plus à venir à notre assemblée générale qui se passe chaque année au mois de mai et où vous pourrez mieux comprendre la vie de l'association (date annoncée par voie de presse).

ADMR CHATTE-CHEVRIERES-BESSINS ST APPOLINARD- ST MARCELLIN

Permanence :

maison des services
(ancienne bibliothèque de Chatte)
Place du champ de mars 38160 Chatte
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
ou sur rendez- vous

Tel/fax 04 76 38 69 16 ou 09 77 93 41 54

La mission de l'ADMR :

Aider matériellement et moralement à domicile, à tous les moments de leur existence, toutes les familles ou les personnes, pour qu'elles puissent continuer à bien vivre chez elles. C'est aussi participer à l'animation de la vie locale et permettre la création d'emplois pérennes.

Par an, + de 4000 heures effectuées chez 286 foyers (tout ceci dans le strict respect

Manifestation passée

Pour notre repas dansant de 2012, vous avez été nombreux à participer et nous vous en remercions. Les bénévoles nous aident à mieux faire fonctionner notre association. Nous espérons que vous serez aussi nombreux et pourquoi pas un peu plus l'année 2013.

Manifestation à venir

- Repas dansant avec l'orchestre Musdance le samedi 16 février 2013

- Au printemps, (date non fixée), après-midi récréative pour les personnes aidées avec les salariées et les bénévoles



LE COIN DE NOS ASSOCIATIONS



CLUB DU PUITS ST-ANGE St Apollinard - Bessins

Compte-rendu année 2011-2012 :

26 janvier 2011 : assemblée générale en présence de M. Ferlay, maire de St-Apollinard, M. Lambert, maire de Bessins, M. Chorot, Administrateur du secteur. Approbation des rapports, moral et financier, et après renouvellement par tiers, reconduction du bureau dans ses fonctions, à l'unanimité.

Notre club se porte bien et nos effectifs sont toujours en augmentation : 132 adhérents cette année

Nos activités :

Nos réunions, toujours le 4^{ème} jeudi du mois, et nos repas à midi, ces jours-là, font de plus en plus d'adeptes (chacun amène son pique-nique et nous partageons ensemble de vrais moments de convivialité). L'après-midi, jeux : coinche, jeux de société avec Valérie de la ludothèque ,

Notre marche du lundi : départ à 14h du parking de la salle des fêtes.



Notre mondée à l'ancienne en janvier 2011 : 125 participants se sont retrouvés pour monder une tonne de noix ramassées et cassées par des bénévoles du club : tout cela dans la joie et la bonne humeur, soirée agréable ponctuée, bien sûr, par un excellent casse-croûte avec les saucissons « faits maison » de Bernard et les merveilleux desserts des bénévoles.

Nos repas :

Toujours le même succès !! Repas Interclubs (152 pers) , chevreau (123 pers),

cuisses de grenouilles (146 pers), gibier (112 pers) et le repas de fin d'année (avec les anniversaires de nos anciens) offert par le club a ses adhérents (110 pers)

Nos concours :



Concours coinche et pétanque en avril : 136 doublettes, en septembre : 110 doublettes.

Nous avons participé au concours

de pétanque à Méaudre (3 triplettes)

Le 1^{er} juillet nous avons participé à la fête du village organisée par la municipalité. Concours de coinche... démonstration de sauts en VTT par les enfants (gâchée malheureusement par la pluie) et traditionnelle soupe aux choux (heureusement pour nous réchauffer !!)

Nos sorties :

En déc. 2011 : festival du film à Autrans ;

31 mai 2012 : Fête de l'amitié à La Mure ;

8 juillet 2012 : festival de musiques militaires à Alberville

4 décembre 2012 : Assemblée générale Départementale des Aînés ruraux à Eybens : ce jour-là M. Bernard EFFANTIN a reçu une médaille et



un diplôme des mains de Mme Perez, Vice-Présidente du Conseil Général de l'Isère, en

remerciement des services rendus au club pendant 16 ans

Nos voyages :

- 15 juin 2012 : Plateau des Glières, haut lieu de la résistance ; et visite de la coopérative du Reblochon à Thônes (Savoie). -

-- 16 au 22 sept. : La Bretagne : Paimpol-

LE COIN DE NOS ASSOCIATIONS

île de Bréhat-Mont St-Michel- St Malo-
Pontrieux- Perros Guirec- La côte du Goëlo
et ses falaises- Plouescant et la pointe du
Gouffre (paysage sauvage et pittoresque)-
Tréguier et sa cathédrale gothique.

- et le prochain, le 23 nov : visite du musée
de l'olivier à Nyons (Drôme) d'une
vinaigrerie et de la Scourtinerie, la dernière
en France, fabrique de scourtins : filtres
servant à l'extraction de l'huile d'olive et la
presse traditionnelle du vin, et
traditionnellement fabriqués en coco.

Nos projets :

Bien sûr, d'autres voyages en perspective
mais pas encore fixés à ce jour.

En janvier notre traditionnelle mondée à
l'ancienne. Venez nombreux !

Le Président, M. Robert Vivier et tout le
conseil d'Administration, forment une équipe
dynamique qui a pour objectif de transmettre
sa bonne humeur, de faire naître l'amitié, la
convivialité, et permettre de rompre solitude
ou isolement de certains. Venez nous
rejoindre !!

Cette équipe remercie vivement ses
adhérents, ses bénévoles. Elle a une pensée
pour les personnes qui nous ont quittés cette
année.



**A tous elle adresse ses meilleurs vœux
pour la nouvelle Année**

SAPEURS POMPIERS



Les jeunes pompiers de Roybon

Tous volontaires, tous bénévoles, les
pompiers de Roybon et de Chevrières
interviennent sur notre commune.

Les pompiers recrutent et forment les jeunes
comme Sarah Berlandis de Bessins qui a
récemment rejoint l'équipe de Chevrières.



Les pompiers de Chevrières

VIE INTERCOMMUNALE



OLYMPIDE CENTRE AQUATIQUE FORME ET BIEN-ÊTRE



L'hiver s'installe sur le Pays de Saint-Marcellin, et si vous vous offriez un peu de chaleur et de douceur ? Sauna, hammam, solarium, profitez de l'espace

bien-être pour des moments de détente en famille ou entre amis.

Après l'ouverture de l'**espace bien-être** en avril 2012, c'est donc le tour de l'**espace cardio fitness** en octobre. A cette occasion, l'équipe sambodifit de Lyon a donné le ton pour la **journée porte ouverte** samedi 20 octobre.

Côté fitness : les cours sont dispensés par un professeur diplômé d'état : abdos-fessiers, TBC, body sculpt, zumba, stretching, body barre.

Côté cardio : vélos elliptiques, tapis de courses, machines de musculation etc...

Lundi de 9H à 14H et de 16H à 19H15, mardi de 9H à 14H et de 16H à 20H, mercredi de 9H à 19H, jeudi de 9H à 14H et de 16H à 20H30, vendredi de 9H à 14H et de 16H à 18H30, samedi de 9H à 17H, dimanche de 9H à 12H30.

Nouveautés 2012-2013 : les horaires des cours d'aquafitness sont fixés à l'année.

Tarifs : mise en place des packs familles et de tarifs réduits.

Animations estivales pour tous.

Nouveau site internet

Création de l'ACO Aquatique Club Olympide

Création de l'école de natation de l'Olympide avec groupes par niveau.

Aménagement extérieur : pour rendre la période estivale encore plus agréable à l'Olympide, des palmiers résistant à l'hiver ont été plantés sur les plages extérieures. Dans les espaces verts, des arbres apporteront bientôt l'ombrage tant apprécié en été.

En savoir plus : 04 76 38 35 38 www.lolympide.fr
www.facebook.com/lolympide

PETITE ENFANCE

Les structures petite enfance du Pays de Saint-Marcellin proposent 148 places d'accueil collectif. 168 enfants fréquentent les structures.

RAM

Arrivée de Fabienne Lacour au Relais d'Assistantes Maternelles
En savoir plus 04 76 64 96 07
www.ram.pays-saint-marcellin.fr

Crèche le petit prince (60 places) à Saint-Marcellin avec en co-direction Flavie Montel (infirmière puéricultrice) et Patricia Quenisset (Educatrice Jeunes Enfants)
En savoir plus 04 76 38 19 47 www.creche.pays-saint-marcellin.fr

Halte garderie les marmousets (20 places) à Saint-Marcellin, directrice Sarra Danthony-Bouchlaka (infirmière)
En savoir plus 04 76 38 53 32
www.haltegarderie.pays-saint-marcellin.fr

Multi accueil (34 places) à Chatte, directrice Astrid Dorey (infirmière puéricultrice)
En savoir plus 04 76 64 44 44
www.multiaccueil.pays-saint-marcellin.fr

Micro crèche les lutins des rosiers (10 places) à Saint-Hilaire du Rosier. Rattachée à la direction du mutli accueil.
En savoir plus 04 76 64 44 44
www.microcreche.pays-saint-marcellin.fr

Préinscriptions modalités :

Vous souhaitez pré inscrire votre enfant dans l'une des 4 structures intercommunales ? Pour cela vous devez :

- retirer une fiche de demande à la maison de l'économie du pays de Saint-Marcellin
- télécharger la sur www.petitenfance.pays-saint-marcellin.fr
- la remplir en renseignant des informations personnelles ainsi que sur vos choix de structures et périodes (jours et horaires) de garde souhaitées
- la retourner auprès de la direction enfance jeunesse

Votre demande sera ensuite étudiée par une commission d'admission composée d'élus et de techniciens. La commission examinera l'ensemble des fiches et donnera suite ou non aux demandes.

VIE INTERCOMMUNALE

JEUNESSE

Cyberpij : Le cyberpij, c'est la fusion de la cyberbase, lieu d'accompagnement et de découverte des technologies numériques (accès libre, ateliers, etc) et du point information jeunesse, lieu d'information sur la vie quotidienne (métiers, formation, emploi, logement, vie asso, culturelle...)

Les ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'informatique sont animés par Baptiste Céron. Ils se déroulent au pôle formation.



En savoir plus : 04 76 38 45 48 | www.cyberpij.pays-saint-marcellin.fr

LUDOTHEQUE

Un nouveau sourire à la ludo

Maud Philouze, ludothécaire, complète désormais l'équipe de la ludo

Changement d'horaires dès janvier 2013 :

Périodes scolaires : lundi de 9H à 12H, mercredi de 10H à 12H et de 14H à 18H30, jeudi de 16H30 à 19H, vendredi de 16H30 à 19H, samedi (uniquement le 3^{ème} samedi du mois) de 10H à 12H30.

Ce 3^{ème} samedi du mois, des animations thématiques seront proposées.

Vacances scolaires : lundi de 9H à 12H, mardi de 15H à 19H, mercredi de 10H à 12 H et de 14H à 18H, jeudi de 15H à 19H.

En savoir plus : 04 76 38 06 82
www.ludotheque.pays-saint-marcellin.fr

ENVIRONNEMENT

SPANC bilan global de la tournée 2012

Pour la cinquième année consécutive, le SPANC poursuit sa mission de contrôle des dispositifs d'assainissement autonome sur le territoire du pays de Saint-Marcellin.

Plus de 1400 diagnostics ont été réalisés depuis le début du fonctionnement du SPANC (janvier 2009), représentant près de la moitié du nombre estimé d'installations.

En 2012, la totalité des villages de Bessins, Dionay, Saint-Appolinard et Saint-Bonnet de Chavagne a été contrôlée.

Quelques rappels sur la réglementation en vigueur :

Toute vente d'habitation doit être accompagnée du diagnostic d'assainissement non collectif datant de moins de trois ans

Toute modification de l'assainissement (extension avec ou sans permis de construire, réhabilitation) est soumise à autorisation du SPANC

En savoir plus Tél : 04 76 38 80 72 - Mobile : 06 68 24 18 58

www.spanc.pays-saint-marcellin.fr

RIVIERES

Nos rivières ont besoin d'actions !



Le comité de rivières Sud Grésivaudan s'est réuni une première fois le 24 juin 2012. Composée de 86 membres représentant les collectivités, organismes d'Etat, professionnels, usagers et associations, cette instance a été créée pour suivre l'élaboration et la mise en œuvre du Contrat de rivières Sud Grésivaudan. Au cours de cette réunion, Vincent LAVERGNE, Maire de Montagne, a été élu président du Comité de rivières. L'ensemble des acteurs de l'eau travaillent actuellement sur la programmation des actions qui seront réalisées par le contrat de rivières à partir de 2014 pour une durée de 5 à 7 ans. Au programme : amélioration de la qualité de l'eau, restauration écologique des cours d'eau, préservation et mise en valeur des zones humides, gestion des risques, gestion quantitative de la ressource en eau...

En savoir plus Tél : 04 76 38 45 48 www.pays-saint-marcellin.fr

HABITAT

Conseil en amélioration de l'habitat

L'OPAH du Pays de Saint-Marcellin s'est achevée fin septembre 2012. Depuis une nouvelle permanence de conseil sur l'amélioration de l'habitat a pris le relais. Financée par le Conseil Général de l'Isère, elle s'adresse :

- aux propriétaires occupants, à revenus modestes, qui envisagent des travaux d'adaptation de leur logement (accessibilité, confort thermique) afin de pouvoir rester à leur domicile.
- aux propriétaires de logements locatifs qui souhaitent rénover des logements vacants ou inoccupés, afin de les louer, une fois les travaux finis.

H&D Isère Savoie (opérateur retenu pour animer la permanence) vous informe et vous conseille pour bien engager votre projet :

- conseils techniques (les types de travaux subventionnables)
 - conseils financiers (les subventions et crédits d'impôt mobilisables)
 - conseils administratifs (les dossiers et démarches pour obtenir les subventions)
 - conseils sur la fiscalité (les avantages fiscaux liés au projet).
 - conseils sur les diagnostics réglementaires (Borloo, domo bilan, diagnostic thermique...)
- Cette permanence se déroule chaque premier jeudi du mois, de 14H à 16H30, au bureau des permanences de la maison de l'économie (rez de chaussée). Elle est gratuite et sans rendez-vous.

Hébergement temporaire, un dispositif pour le Sud-Grésivaudan

Fruit d'une réflexion engagée depuis plusieurs années par les élus, confirmée par un diagnostic, le dispositif d'hébergement temporaire est destiné à accueillir de manière transitoire des ménages aux ressources financières modestes rencontrant des difficultés (rupture familiale, perte d'emploi...) pour se loger.

Il s'agit de logements transitoires pour faire face à une solution de crise et permettre à ses locataires de reprendre pied grâce à un accompagnement social avec leur référent, condition *sine qua non* pour l'obtention d'un tel logement.

4 appartements font partie du dispositif actuel, géré par l'association l'oiseau bleu. Ils sont implantés dans des communes offrant des services (sociaux, médicaux, commerciaux, transports...) de proximité.

- 2 pour le Pays de Saint-Marcellin : commune de Saint-Marcellin
- 1 pour le Pays de Vinay : commune de Vinay
- 1 pour la Bourne à l'Isère : commune de Saint-Romans

A terme le dispositif comptera 6 logements.

La demande doit être faite auprès de référents : CCAS de la commune, assistante sociale du conseil général, mission locale... qui constituent et valident un dossier de demande, puis le transmettent à la commission décisionnaire.

Nouvel architecte conseil

Thierry Graillat assure désormais les permanences architecte conseil à la maison de l'économie 2 vendredis par mois de 13H à 16H30. Architecte dplg, il exerce également en libéral à Grenoble. Il accompagne vos projets dès l'esquisse. Sur rendez-vous au 04 76 38 45 48
En savoir plus : 04 76 38 45 48 | www.meco.pays-saint-marcellin.fr



La commission « Accessibilité des personnes handicapées et santé »

La commission « Accessibilité des personnes handicapées et santé » de la Communauté de Communes a continué ses réunions, dont on peut retenir les principaux points suivants :

1) Un bilan et des perspectives d'actions de prévention santé ont été présentés par Nathalie GRET, coordinatrice du réseau santé. La Passerelle Santé reçoit de plus en plus de monde pour les questions liées au mal être des jeunes, aux problèmes d'addictions (alcool, tabac, drogue, écran, violence...), à la nutrition (problèmes d'obésité). Des projets d'actions avec un financement seront déposés au Conseil Général de l'Isère.

2) Réflexions aussi autour de l'accessibilité des voies publiques, en particulier les trottoirs...

3) La commission a participé à la semaine de l'autonomie en octobre 2012. Une animation pour des jeunes de 4^e-3^e a été organisée au gymnase de la Saulaie. En situation simulée de handicap physique, ils ont fait du basket en fauteuils roulants ; en situation de non voyants ou de mal voyants, ils ont joué au ballon, ont appris à se diriger dans les locaux ou à l'extérieur, etc... Expérience riche de découvertes pour nos jeunes par rapport aux situations de handicaps divers et pour un vivre ensemble fraternel. Merci aux clubs d'HANDI SPORTS qui se sont déplacés pour l'éducation de tous, jeunes et aussi adultes.



Toutes les permanences et leurs horaires sont sur www.meco.pays-saint-marcellin.fr



La Mission Locale : Un service de proximité pour les jeunes 16 – 25 ans

La Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan remplit une mission de service public. Elle a pour but d'aider à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Chaque jeune est accueilli par sa conseillère référente, quel que soit son niveau scolaire, sa situation, ses souhaits.

La Mission Locale apporte à chacun un appui dans :

- sa recherche d'information...
- sa recherche d'emploi (contact direct avec les entreprises, consultations des offres d'emploi, aide au CV, à la lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche,...)
- ses démarches d'accès à la formation (recherche d'une école, d'un organisme de formation, montage du dossier de demande de prise en charge financière, ...)
- sa recherche d'orientation professionnelle (information sur les métiers, échanges avec des employeurs, bilan de compétences, stage découverte en entreprise, ...)
- la prise en charge de sa santé (prévention, écoute psychologique, bilan de santé gratuit, animations régulières, ...)
- sa capacité à se loger (informations et conseils sur l'accès et le maintien au logement)
- l'accès aux droits (droits des étrangers, droits Assedic, droits du travail, ...)

- à la mobilité (carte SNCF Coup de Pouce donnant droit à 75 % de réduction, location de voiture ou de scooter pour se rendre en formation ou à son lieu de travail)

- l'accès aux loisirs, sports et culture (carte M'ra donnant droit à des réductions sur le cinéma, sur l'achat de livres, sur la prise d'une licence sportive, sur l'achat de place de spectacles, concerts,...)

- l'obtention d'aides financières attribuées sous conditions.

Ensemble, le jeune et sa conseillère vont travailler jusqu'à l'objectif souhaité.

L'aide apportée peut aller de la simple information jusqu'à l'accompagnement pas à pas en fonction des besoins de chacun.

De nombreuses documentations (DVD, fiches métiers, catalogue de formation, logiciels...), du matériel informatique connecté à internet et un téléphone pour appeler les employeurs sont mis à leur disposition. A l'affichage, ils pourront trouver les offres d'emploi du territoire, les offres de formation ainsi que les actions du territoire liées à la recherche d'orientation, de formation ou d'emploi.

Les lieux de permanences sur rendez-vous : Saint-Marcellin, Vinay, Saint-Romans et Pont en Royans.

Pour vous inscrire, prenez rendez-vous soit par téléphone au 04 76 38 83 42, soit directement au bureau 110 au 1er étage de la Maison de l'Economie à St-Marcellin.

Horaires d'ouverture au public : lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Etat civil 1912

Table alphabétique
des actes de naissances de la commune de Bessins pour l'année 1912

Numé- ros d'or- dre	Noms et prénoms des Enfants	Numé- ros des actes	Dates des actes.
1	Argoud Aimé Valérie	1	16 mars 1912
2	Gillot Auguste Alexandre	6	22 décembre 1912
3	Mounier-Vénier y ^o B ^e Désiré	4	12 fev ^r 1912
4	Pecheur Marie Yvonne	2	22 Mars 1912
5	Pecheur Marie Yvonne (reconnue)	3	28 Mars 1912
6	Pellonin Paul Maurice	5	27 novembre 1912

Certifié par nous Bossan Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Bessins le quatre janvier mil neuf cent treize. — L'officier de l'Etat civil.

Table alphabétique
des actes de décès de la commune de Bessins pour l'année 1912

Numé- ros d' ordre	Noms et prénoms des Décédés	Numé- ros des actes	Dates des actes
1	Dorey Marie Sophie veuve Mounier-Vénier	3	2 avril 1912
2	Martinet Louise épouse Gillot Pierre	1	30 janvier 1912
3	Martin-Bachot Marie Chèreze veuve Bourgeois	2	2 avril 1912
4	Thomas Jean Baptiste (2 mois)	4	16 septembre 1912

Certifié par nous Bossan adj. maire et officier de l'Etat civil de la commune de Bessins le quatre janvier mil neuf cent treize — L'officier de l'Etat civil.



Mairie de BESSINS

04 76 64 11 42
mairie.bessins@orange.fr
www.bessins.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 8h à 11h30
Jeudi de 13h à 16h30
vendredi de 18h30 à 19h30
permanence des élus

Numéros pratiques

Samu : 15

Pompiers : 18 ou 112 (avec portable)

Gendarmerie : 17

Centre de soins infirmiers de Chatte : 04 76 38 26 35

Centre hospitalier de St Marcellin : 04 76 64 90 90

Sictom : 04 76 38 66 03

Horaires de la déchetterie St Sauveur : 04 76 38 36 94

Lundi et jeudi : 13h30- 18h00

Mardi et vendredi : 09h00-12h00 13h30-18h00

Samedi : 09h00-18h00

Régie municipale de St Marcellin 1 bis rue Ampère St Marcellin (réclamations et badges poubelles) :
04 76 64 01 81

Ecoles

- Maternelle Chevrières : 04 76 64 11 95

- Primaire Chevrières : 04 76 64 12 20

- Primaire Murinais : 04 76 64 22 38

- Primaire Saint-Appolinard : 04 76 64 18 11